

Compte rendu conseil d'école
Ecole élémentaire d'Arnas
Lundi 17 juin 2019 à 18h

Représentants des parents : Mme Kozan , M. Favard (Absent), M. Grau, Mme Bartholin (excusée),
Mme Untersteller, M. Plataret , Mme Suchet, Mme Garcia, Mme Dumoulin Maire

Représentants de la municipalité : Mme Chollat adjointe aux affaires scolaires, Mme Annick Longvert
conseillère municipale

Enseignants : Mme Bonvalot, Mme Dupuy, Mme Montrognon, M Poly, Mme Greuzard, M Mathon
(directeur)

DDEN : Mme Lieux (excusée) et M. Joly

Inspecteur de l'éducation nationale : M. Bessières (non présent)

Invités : M. Spadiliero (directeur centre de loisirs) , Mme Lecoq (enseignante nommée pour la
rentrée 2019/2020)

Secrétaire de séance : Mme Greuzard

Ordre du jour

- 1) Effectifs 2019/2020 répartitions possibles des classes
- 2) Equipe enseignante et intervenants à la rentrée septembre 2019.
- 3) Sécurité
- 4) Absentéisme
- 5) Liaison école collège
- 6) Relation famille /école : réunion avec les parents des futurs CP
- 7) Bilan des projets 2018/2019 et projets 2019/2020
- 7) Travaux et acquisitions : création 7^{ème} classe.
- 8) Questions des parents

1) Effectifs 2019/2020 répartitions possibles des classes

Point sur les effectifs le 17 juin 2019 pour l'année scolaire 2019/2020

CP	41					
CE1	39					
CE2	30					
CM1	35					
CM2	31					
Total	176					
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	effectif / classe
Classe 1 CP Mme Bonvalot	25					25
Classe 2 CP/CE1 Mme Montrognon	16	8				24
Classe 3 CE1 Mme Dupuy		25				25
Classe 4 CE1 CE2 Mme Lecoq		6	19			25
Classe 5 CE2 CM1 M. Poly			11	15		26
Classe 6 CM1 CM2 M. Mathon				20	5	25
Classe 7 CM2 Mme Goubet					26	26
Total	41	39	30	35	31	176

Critères rentrant en compte dans la répartition des classes de double niveau

Autonomie de l'enfant - séparer ou associer des enfants - répartir ou associer les enfants en difficulté dans les classes - Présence des AESH - équilibre garçon/fille - liaison avec les enseignants de l'école maternelle d'Arnas - liaison avec l'ancienne école dans le cas d'un changement de commune - regroupement des élèves ayant changé d'école - élèves ayant une notification MDPH.

Le choix de répartition est un compromis entre ces différents critères. L'objectif de ce compromis est le « bien apprendre ensemble »

Départ CM2 31 élèves.

6 élèves Collège public Faubert (Collège de secteur)

1 élève Collège public Châtillon (adresse d'un parent)

2 élèves Collège public Claude Bernard (adresse d'un parent)

1 élève Collège public Jassans (adresse d'un parent)

1 élève collège à l'étranger (déménagement)

17 élèves en collèges privés (Bois d'Oingt + Mongré + Saint Jean d'Ardières)

Dérogation au collège de secteur

3 demandes de dérogation

2 demandes acceptées (Parcours sportif ou musical)

2) Equipe enseignante à la rentrée septembre 2019.

AESH :

Stabilité de l'équipe AESH

Mme Sarigul

Mme Perraud

Mme Métra Solubaite

Contrat CUI

Mme Buatois

Changement possible de Mme Chambru

Enseignants :

Départs

Mme Greuzard est nommée à titre définitif à l'école La Chartonnière. Nous remercions Mme Greuzard pour son investissement au sein de l'équipe enseignante dans les projets d'école comme pour ses projets de classe.

Nous remercions Mme Martin qui faisait la décharge de direction de M. Mathon. Elle sera affectée dans une nouvelle école à la rentrée 2019/2020.

Nous remercions Mme Chupin qui faisait le complément de temps partiel de Mme Montrignon. Elle est affectée dans une nouvelle école à la rentrée 2019/2020.

Retour :

Mme Goubet en congé formation 2018/2019 reprendra son poste pour l'année scolaire 2019/2020

Arrivées :

Un ou une enseignante complétera le temps partiel de Mme Montrignon.

Un ou une enseignante fera la décharge de direction de M.Mathon.

Mme Lecoq Carine est nommée à titre définitif pour la création de la 7^{ème} classe.

Intervenant Sport :

L'école est en attente d'organisation avec la mairie pour des projets ponctuels avec des intervenants et des associations sportives locales qui doivent être agréées par l'éducation nationale.

Ces interventions se feront sous forme de modules de plusieurs séances (Tennis, rugby, escalade ...).

Intervenant(e) Musique:

L'école a déposé un projet musique pour l'année 2019/2020 sur le thème

« Oser les erreurs pour trouver sa voix » Une réponse est attendue pour la validation du projet début juillet.

L'école va demander la possibilité au sou des écoles de financer un intervenant pendant un temps de l'année si le projet avec le conservatoire n'était pas retenu.

3) Sécurité

Un exercice pour préparer les élèves aux risques majeurs a été effectué le 26 mars 2019 à 10h50 avec les maternelles et les élémentaires. L'objectif était de rentrer rapidement dans les locaux suite à une alerte risque majeur.

Un lieutenant des pompiers est venu le 18 avril 2019 pour inspecter les locaux de l'école et vérifier les alarmes. Cette commission sécurité a certifié l'école conforme aux normes de sécurité.

Partenariat avec les responsables de jeunes sapeurs-pompiers de Blacé. Ils sont intervenus auprès des élèves de CM2 sur les premiers secours.

Intervention de l'infirmière scolaire Mme Berthoud auprès des élèves de CM1 et de CM2 pour un atelier pratique de premier secours.

L'école demande si une formation pour l'ensemble des personnels de l'école (ATSEM, enseignants, animateurs) peut être organisée comme pour les associations de la commune avec l'agenda 21. Le directeur a demandé une formation à l'utilisation des extincteurs incendie

M. Spadilero propose à l'école de se joindre à une formation sécurité proposé par jeunesse et sport.

La mairie installera trois défibrillateurs sur la commune (mairie, médiathèque, école).

4) Absentéisme

Le directeur n'a envoyé aucun courrier aux familles cette année pour absentéisme non justifié de plus de quatre demi-journées.

L'équipe pédagogique rappelle que les absences des élèves pour un motif non justifié (week-end prolongé, retour décalé ou départ anticipé) désorganisent la classe et augmentent inutilement la charge de travail de l'enseignant. De plus l'absence génère du stress chez l'élève qui se trouve en décalage dans les apprentissages. Ainsi une décision d'absence pour un motif non valable a des conséquences sur l'ensemble de la communauté éducative.

« Les seuls motifs réputés légitimes sont les suivants : maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent » (art. [L. 131-8](#) du code de l'éducation). Cependant, conformément à la [circulaire n° 2004-054 du 23 mars 2004](#), les certificats médicaux ne sont exigibles que dans le cas des maladies contagieuses énumérées dans l'arrêté interministériel du 3 mai 1989.

Un courrier de l'inspecteur d'académie sera envoyé aux familles qui pendant l'année n'ont pas mis leur enfant à l'école pendant plus de 4 jours pour un motif non légitime. (Vacances ou vacances anticipées)

5) Liaison école collège

Le lundi 24 juin et le mardi 25 juin, les élèves de CM2 iront dans leur futur collège (Faubert, Bois d'Oingt, Saint Jean d'Ardières).

Tous les élèves de CM2 se sont rendus pendant l'année pour vivre une journée dans le collège de secteur : le collège Faubert (Atelier Théâtre , Self , Athlétisme)

6) Relation famille /école

Accueil des futurs CP

Après avoir rencontré M. Mathon pour l'admission individuelle, les parents des futurs CP 2018/2019 ont eu la possibilité de venir à une présentation de l'école avec Mme Montrogon et M. Mathon (Présentation générale + visite des locaux) le vendredi 21 juin.

<http://arnas.blog.ac-lyon.fr/2018/06/22/presentation-ecole-rencontre-parents-de-cp/>

Communication école/famille

Pour faciliter le message en direction de tous les parents une adresse mail sera créé pour communiquer avec les familles pour les différents événements (périscolaire, sou des écoles , mairie ...)

Fournitures scolaires

Après concertation de l'équipe pédagogique, une liste de fournitures de classe a été élaborée pour les élèves de CP et une liste pour les élèves du CE1 au CM2.

<http://arnas.blog.ac-lyon.fr/2015/08/11/fournitures-classe-de-cp/>

Exposition

La classe de Mme Dupuy et de Mme Montrognon ont exposé le travail des élèves de l'année 2018/2019 le mardi 2 juillet aux parents lors d'un vernissage.

8) Bilan des projets 2017/2018 et projets 2018/2019

Sorties scolaires

CP :Touroparc lundi 27 mai 2019

CP/CE1 et CE1/CE2 : Pérouges vendredi 24 mai 2019

CE2/CM1 : Salvaterra lundi 27 mai 2019

CM1/CM2 : Paris jeudi 9 mai 2019

CM2 : Sortie Vélo à Thoissey du 12 au 14 juin 2019

Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 de Mme Dupuy et Mme Montrognon se rendront au musée Claude Bernard le mardi 2 juillet pour une visite du musée et des ateliers scientifiques.

Projets 2019/2020

Titre du thème de l'année scolaire dans le cadre du projet d'école

« Oser les erreurs. Trouver sa voie »

Permettre à travers les différentes disciplines de changer le statut de l'erreur dans la démarche d'apprentissage.

Résolutions de problème (Rallye mathématiques)

Etc...

- Salon du livre

Les classes du CP au CM2 travailleront avec une illustratrice

- L'équipe enseignante a déposé un projet pour avoir un intervenant musique pour l'année scolaire 2019/2020. Titre projet musical : « Oser les erreurs. Trouver sa voie »

Une réponse sera donnée début juillet.

Si le projet n'est pas retenu, les compétences musicales seront travaillées avec l'enseignant de la classe pendant l'année scolaire

- Boîte à livres

La mairie a installé une boîte à livres sous le préau de l'école. Cette boîte à livres est gérée par le centre de loisirs. Les élèves apprécient de pouvoir lire pendant les récréations les livres qui sont partagés dans cette boîte.

- Projet album en réalité augmentée :

Le travail avec l'illustrateur Éric Martin est terminé. Les familles pourront commander les livres qui seront édités au prix d'environ 12 euros. Les livres commandés seront remis lors d'une soirée spéciale organisée à l'automne 2019 avec le même conteur sénégalais qui avait rencontré les élèves lors du lancement du projet en 2017/2018. Un sondage en ligne sera effectué pour faire les commandes.

Gilet vert

Des élèves du CP au CM2 pourront intervenir dans la cour de récréation ou dans l'école pour le respect de l'environnement.

9) Travaux et acquisitions

Demandes d'acquisition à la mairie

7ème classe

Achat de mobilier (tables , chaises ,bureau professeur, placard, bibliothèque ...)

Achat d'un TBI + ordinateur enseignant pour le fonctionnement du TBI.

Tableau blanc au norme de l'éducation nationale.

Installations électriques.

Ordinateurs portables

L'équipe enseignante souhaite l'achat de 15 ordinateurs portables pour permettre aux enseignants de les utiliser dans les classes avec les élèves.

La salle informatique déplacée dans le bâtiment modulaire à côté de la maternelle n'est pas utilisée compte tenu de la taille du bâtiment, des effectifs importants des classes et des déplacements engendrés.

L'achat d'ordinateurs portables permettra de poursuivre l'utilisation du numérique dans le quotidien de la classe et non comme un outil que l'on utilise quelques fois dans l'année. Ces ordinateurs permettront aux élèves de s'entraîner notamment à valider les attestations de premier secours, de prévention routière avec des logiciels dédiés.

Achat de tablettes

La poursuite de l'achat de tablettes permettra aux enseignants de chaque classe d'utiliser au quotidien 3 tablettes par classe pour des travaux en autonomie ou personnalisés.

1 Tablette enseignant

5 Tablettes élève

Déplacement de la classe de M. Poly

La classe de M. Poly sera donc à la rentrée dans la salle de projection actuelle.

La salle d'arts plastiques.

La classe de Mme Lecoq se fera dans l'ancienne salle d'arts plastiques.

Bâtiment modulaire

Un bâtiment modulaire va être installé dans le prolongement de l'école élémentaire vers le stade pour accueillir les élèves pour le temps périscolaire comme les salles de projection et d'arts plastiques ne seront plus disponibles.

10) Questions des parents

Stationnement

Effectifs en hausse. Est-ce que la mairie réfléchit au stationnement ?

Mme Chollat adjointe aux affaires scolaires rappelle la possibilité pour les parents de se garer sur le parking de la mairie, du parking place des sarments. Elle ajoute que le stade est ouvert au stationnement le jour de la rentrée et pour le carnaval.

Elle indique la mise en place prochaine en lien avec l'agenda 21 et les parents d'élèves d'un pédibus pour inviter les familles à se rendre à l'école à pied. De plus le chemin des écoliers en cours

d'aménagement permettra aux familles habitant le lotissement de Champburcy de se rendre à pied à l'école.

Calendrier des travaux de l'extension des locaux scolaires :

Les travaux pour une future école maternelle doivent ils impérativement attendre les élections municipales ?

Oui, la nouvelle équipe municipale élue décidera grâce à l'ensemble des consultations faites auprès des usagers (enseignants, parents, ATSEM, agents de service ...). L'objectif de la municipalité est de finaliser toutes les consultations et les choix architecturaux pour que la phase opérationnelle puisse commencer après les élections municipales de 2020.

L'objectif est d'avoir des nouveaux locaux pour la maternelle et un nouveau réfectoire dans deux ans.

9) Remerciements

Remerciements à la mairie auprès des services administratifs et des services techniques pour cette année scolaire 2018/2019.

Remerciements aux élus de la commune pour les moyens mis en œuvre au service de la réussite des élèves et les partenariats avec les projets communaux.

Remerciements au sou des écoles et aux parents élus pour le temps donné au service de la collectivité.

Président de séance : Olivier Mathon (Directeur)

Représentantes des parents d'élèves : Mme Suchet

Secrétaire de séance : Sandrine Greuzard